

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de l'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

nbre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 13
11 Pour
1 Abstention
1 Contre

Séance du 26 septembre 2025, 20h

Présents : Mme VALLIN Yvette ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MERINI Jean-Claude ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphanie ; Mme MARIETTAZ Anne ; M. SURGERE Clément ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : Mme BOUVIER Laetitia (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; Mme DEMITRES Rolande (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à CHATILLON Tiphanie).

Absents : M. MORNIEUX Christian ; M. DONIO Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Date de la convocation
22/09/2025
Date d'affichage
22/09/2025

Objet de la délibération : CHEQUES CADEAUX GAGNANTS CONCOURS FLEURISSEMENT 2025

Affaire n°36/2025

Madame le Maire explique que le Comité Fleurissement a réitéré le concours de fleurissement balcons et maisons fleuris pour 2025. Trois lauréats sur six ont été classés et recevront un prix lors de la cérémonie des vœux en janvier 2026.

Comme l'année dernière, il est proposé d'offrir un chèque cadeau aux gagnants, valables auprès des commerçants du village.

- 1^{er} prix : 50 €

- 2^{ème} prix : 40 €

- 3^{ème} prix : 30 €

Les autres participants recevront une plante.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **ACCEPTE** d'offrir un chèque cadeau aux trois premiers gagnants du concours selon les modalités mentionnées ci-dessus,
- **ACCEPTE** de payer les factures afférentes aux chèques cadeaux.

Fait et délibéré.

Mme le Maire,

Y. VALLIN.

